

SOCIÉTÉ CIVILE

Travailler ensemble pour un partenariat efficace

TABLE DES MATIÈRES

- 02** Que signifie être un partenaire du GPE ?
 - 02** En bref
 - 03** Comment la société civile contribue à un partenariat efficace
 - 04** Le rôle de la société civile dans les activités du GPE au niveau national
 - 05** Les responsabilités de la société civile
 - 05** L'engagement de la société civile en pratique et comment participer
- 07** Témoignages
- 08** Ressources



QUE SIGNIFIE ÊTRE UN PARTENAIRE DU GPE ?

EN BREF

La société civile joue un rôle essentiel dans la réalisation des buts et objectifs du GPE. Les partenaires de la société civile s'engagent au niveau mondial et national pour renforcer le partenariat, l'améliorer et le rendre davantage inclusif.

L'objectif du GPE consiste à mobiliser les partenaires pour les convaincre qu'une collaboration inclusive est le moyen le plus efficace pour obtenir des résultats en matière de développement. Dans les pays partenaires, le GPE a pour but d'inclure de manière significative les représentants des organisations de la société civile dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation. Les organisations de la société civile ont un rôle majeur à jouer pour faire entendre la voix des groupes marginalisés et exclus du dialogue politique. Un élément fondamental de l'objectif du GPE consiste à ne laisser aucun enfant de côté.

L'espace dont disposent les organisations de la société civile pour s'engager dans le dialogue politique varie d'un contexte à l'autre. Les stratégies visant à permettre la participation des organisations de la société civile au sein du GPE doivent donc tenir compte du contexte. Le GPE encourage et surveille l'inclusion des organisations de la société civile dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation, et octroie des fonds pour renforcer la société civile.

Comment la société civile contribue à un partenariat efficace

La société civile joue un rôle essentiel dans la réalisation des buts et objectifs du GPE. La vision du GPE d'une éducation de qualité pour chaque enfant, reposant sur le principe de l'éducation en tant que bien public et droit de l'homme ainsi que sur les principes d'égalité des sexes, d'inclusion, de responsabilité mutuelle et de transparence - s'aligne étroitement sur ce pour quoi tant organisation de la société civile les (OSC) partenaires de l'éducation travaillent.

L'objectif du GPE est de mobiliser les partenaires pour les convaincre qu'une collaboration inclusive est le moyen le plus efficace d'obtenir des résultats en matière de développement. Les partenaires de la société civile s'engagent au niveau mondial et national pour renforcer le partenariat, l'améliorer et le rendre davantage inclusif. Les OSC travaillent en étroite collaboration avec le Secrétariat du GPE sur le plaidoyer et la mobilisation des ressources. Elles participent à la « construction » du GPE en orientant les stratégies, les politiques et les décisions de financement du GPE par le biais des structures de gouvernance du GPE.

Les OSC partenaires jouent également un rôle essentiel au niveau national en engageant un dialogue politique au sein des groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) et en fournissant une assistance technique et un soutien programmatique visant à promouvoir l'apprentissage, le partage d'expériences, le plaidoyer et la responsabilité.

Le GPE est régi par un Conseil d'administration composé de groupes constitutifs multipartites. Il en existe trois pour les OSC : un pour les OSC du Sud (OSC2), un pour les OSC du Nord (OSC1) et un représentant le corps enseignant (OSC3). Chaque groupe désigne un membre du Conseil d'administration et un membre suppléant qui assurent leur fonction sur une base tournante. Les groupes des OSC désignent également des membres pour les différents comités de gouvernance du GPE.

Les représentants des OSC au Conseil d'administration et aux comités du GPE consultent les membres du groupe constitutif sur les propositions de décisions et de politiques du Conseil d'administration et conviennent des contributions aux structures de gouvernance du GPE. Vous pouvez consulter [ici](#) les noms des représentants des OSC au Conseil d'administration et aux comités du GPE.

Les groupes constitutifs des OSC représentent un large ensemble divers de parties prenantes, ce qui rend difficile la garantie d'une consultation inclusive et efficace. Disposer de structures qui permettent une représentation et un engagement efficaces est essentiel pour que les OSC soient bien représentées au sein du GPE.

Au niveau national, l'objectif du GPE est de veiller à une inclusion significative des représentants des OSC dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation. L'inclusion des partenaires de la société civile dans le dialogue politique vise à aider les ministères de l'Éducation à rassembler une large base d'éléments concrets, de connaissances et d'expériences pour s'assurer que les politiques et les stratégies sectorielles sont bien planifiées et qu'elles répondent aux principaux défis. Les OSC ont un rôle majeur à jouer pour faire entendre la voix des groupes marginalisés et exclus du dialogue politique. Un élément fondamental de l'objectif du GPE consiste à ne laisser aucun enfant de côté.

L'espace dont disposent les OSC pour s'engager dans le dialogue politique varie d'un contexte à l'autre. Les stratégies qui permettent la participation des OSC aux activités du GPE doivent tenir compte du contexte. Le GPE encourage et surveille l'inclusion des OSC dans les groupes locaux des partenaires de l'éducation. Cependant, lorsque des OSC sont incluses afin de répondre à une exigence du GPE, il n'est pas évident que l'inclusion soit significative et efficace. La participation des OSC dans les GLPE est essentielle tout comme le soutien d'un engagement constant renforçant la confiance et la mobilisation au fil du temps.

Le rôle de la société civile dans les activités du GPE au niveau national

Au-delà des aspects financiers, les procédures mises en œuvre dans le cadre de financements du GPE doivent avoir un impact plus large au niveau des systèmes. Ces processus du GPE doivent notamment mener à :

- La production de données de meilleure qualité et la mise en œuvre d'une meilleure analyse de celles-ci ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de plans et politiques sectoriels de l'éducation qui intègrent la dimension de genre ;
- Un financement intérieur suffisant et équitable du secteur de l'éducation ;
- Une meilleure prise en compte des domaines sous-financés telles que l'égalité des sexes ;
- Le renforcement des capacités pour consolider les systèmes éducatifs ;

Tous ces domaines accordent une attention particulière aux populations vulnérables et marginalisées.

Le rôle que jouent les OSC partenaires varie d'un contexte à l'autre, selon l'organisation des OSC et des groupes locaux des partenaires de l'éducation et la mesure de l'ouverture des gouvernements et des autres partenaires à l'engagement de la société civile.

Par le biais de la représentation des groupes locaux des partenaires de l'éducation, les OSC peuvent être utiles en fournissant des données, des éléments concrets et en apportant des connaissances pour l'élaboration de politiques et de plans sectoriels de l'éducation. Elles peuvent également aider à suivre la mise en œuvre des plans sectoriels de l'éducation - à la fois en participant aux revues sectorielles conjointes annuelles ou semestriels et en utilisant leurs propres mécanismes de suivi.

Les rôles des organisations de la société civile peuvent inclure la promotion de la responsabilité pour une utilisation des ressources efficace, équitable et efficiente, ainsi que la promotion de l'utilisation de ressources nationales suffisantes en faveur de l'éducation - une priorité du GPE.

La participation des OSC au sein des groupes locaux des partenaires de l'éducation est plus efficace lorsqu'elle s'inscrit dans une structure représentative et démocratique. Cela permet aux participants des OSC dans les groupes locaux de s'appuyer sur un large éventail de connaissances et de représenter une large base d'intérêts et de perspectives, tant au sein qu'en dehors du secteur de l'éducation. Depuis la création du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) en 2009, le GPE a fourni des fonds aux OSC pour qu'elles s'organisent et renforcent leurs capacités. Alors que ce fonds a soutenu les coalitions d'OSC établies dans le cadre de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), le nouveau fonds [L'Éducation à voix haute](#) a une portée plus large.

Les OSC s'engagent également de manière spécifique dans les processus de financement du GPE, notamment les discussions sur la portée du financement, les modalités de mise en œuvre, la sélection d'un agent partenaire, l'examen et le retour d'information sur les projets de propositions de financement, et l'engagement de discussions et rapports sur la mise en œuvre. Les OSC peuvent donner un retour d'information au gouvernement, à l'agent partenaire ou au groupe local des partenaires de l'éducation si elles disposent d'informations sur les questions de mise en œuvre. Les OSC ont des yeux et des oreilles sur le terrain et sont bien placées pour saisir la manière dont fonctionnent les plans, les programmes et les stratégies et ce qui pourrait être fait pour améliorer leur efficacité.

Les responsabilités de la société civile

En 2019, le Conseil d'administration du GPE a adopté une [matrice de responsabilité](#) pour clarifier ce qui est attendu des différentes parties prenantes du GPE afin de permettre au partenariat de réaliser sa vision et ses objectifs. Ces responsabilités ont ensuite été ajoutées à la Charte du GPE.

La matrice de responsabilité reconnaît que les OSC sont responsables devant les populations et les groupes qu'elles servent. En tant que partenaires du GPE engagés dans les aspirations du partenariat, voici les principales responsabilités qui leur incombent :

Pour le partenariat :

- Soutenir les efforts visant à atteindre les buts et objectifs de l'ODD4 et de l'ODD5
- Fournir un soutien à l'analyse et au développement du secteur, à la mise en œuvre et au suivi des plans sectoriels de l'éducation du gouvernement
- Aider le gouvernement à mobiliser des financements à long terme
- Contrôler l'alignement général du soutien financier et technique sur le secteur de l'éducation

Pour les financements :

- Aider à la définition de la portée des programmes de financement, au traitement et à l'endossement des requêtes de financement
- Soutenir les processus et les principes du GPE dans la sélection des agents partenaires
- Contribuer au suivi des progrès des programmes financés par le GPE

Il convient de noter que la marge de manœuvre accordée aux OSC par les autorités nationales et les autres partenaires aura un impact sur leur engagement et le respect de leurs responsabilités. Vous pouvez consulter les responsabilités de ces autres parties prenantes en visitant les différentes rubriques de ce portail.

L'engagement de la société civile en pratique et comment participer

Vous pouvez découvrir la manière de participer aux processus du GPE dans un pays spécifique de différentes façons :

Vous pouvez également trouver des informations sur l'engagement du GPE dans un pays en cliquant sur [Où nous travaillons](#) sur le site du GPE, puis en identifiant le pays. Le partenaire assumant le rôle d'agence de coordination et la personne contact du Secrétariat pour le pays y seront indiqués. Une copie du plan sectoriel de l'éducation du pays sera disponible, ainsi que les documents relatifs aux financements du GPE.

Vous pouvez les contacter et leur demander si elles sont représentées au sein du groupe local des partenaires de l'éducation ou si elles sont engagées au sein du GPE, et discuter de la manière dont vous pouvez vous impliquer. Les OSC d'autres secteurs de développement tels que la santé, la nutrition, le changement climatique et l'égalité des genres, sont également encouragées à prendre contact avec les coalitions d'OSC pour l'éducation et à s'engager avec le GPE.

La [Campagne mondiale pour l'éducation \(CME\)](#) entretient une relation de longue date avec le GPE. Ses membres régionaux et son Secrétariat mondial peuvent vous aider en vous fournissant de plus amples informations sur la manière de vous engager avec le GPE. La CME joue un rôle essentiel dans le renforcement des capacités de

ses coalitions membres et dans le soutien de leur engagement de plaidoyer dans les espaces politiques nationaux et transnationaux. Elle encourage également l'engagement des jeunes et le travail avec les jeunes.

Malgré toutes ces ressources, les retours des OSC partenaires mentionnent qu'il peut être difficile de trouver une voie efficace pour s'engager avec le partenariat. L'accès aux groupes locaux des partenaires de l'éducation, comme nous l'avons souligné précédemment, dépend des conditions, des dispositions et des politiques de chaque pays. L'établissement de liens avec d'autres OSC et avec des coalitions est une bonne façon de commencer.

Le Secrétariat du GPE ainsi que les agences de coordination ont contribué à promouvoir l'accès des OSC aux groupes locaux des partenaires de l'éducation dans de nombreux contextes. Certaines OSC partenaires ont fait part au Secrétariat du GPE de leurs idées sur la manière dont elles ont pu renforcer leur rôle grâce à une participation constante aux réunions des groupes locaux des partenaires de l'éducation, à une contribution technique pertinente au dialogue politique et à l'instauration d'un climat de confiance avec les partenaires gouvernementaux au fil du temps.

L'une des difficultés auxquelles sont confrontés les membres de la société civile consiste à trouver le bon équilibre entre le partenariat avec les gouvernements et les tenir responsables de l'offre de services d'éducation équitable, à augmenter les ressources nationales et à veiller à l'efficacité et l'efficacité de leur utilisation en faveur de l'éducation. Les stratégies et les priorités doivent être basées sur le contexte, et être pilotées par les OSC elles-mêmes. La [Charte](#), la stratégie et les principes du GPE peuvent être utiles pour l'orientation et le plaidoyer.

Les OSC ne représentent pas un programme unique et n'ont pas toutes les mêmes intérêts. Il peut être difficile de mettre en place une structure de collaboration entre les OSC qui soit large, représentative et efficace. Il peut être utile de prendre contact avec des OSC partenaires dans d'autres pays partenaires du GPE pour voir comment ces difficultés et d'autres ont été relevées.



TÉMOIGNAGES

Nous savons que sans le Partenariat mondial pour l'éducation, il aurait été difficile d'avoir un mécanisme de dialogue entre les différentes parties prenantes. Aujourd'hui, c'est devenu le cas dans la plupart des pays où le GPE est actif. Sans le GPE, l'échange d'expériences qui a fait de nous de véritables citoyens du monde n'aurait pas été facile.

Cheikh Mbow

Directeur exécutif,
Coalition des Organisations en
SYnergie pour la Défense de
l'Éducation Publique

RESSOURCES

[Guide des procédures dans les pays](#)

[Principes pour des groupes locaux des partenaires de l'éducation efficaces](#)

[Outils d'auto-évaluation et de performances des GLPE](#)

[Mandat du Secrétariat du GPE au niveau des pays](#)

[À Propos Education Out Loud](#)

[Mandat des agences de coordination du GPE](#)

[Mandat des agents partenaires du GPE](#)

[Au sujet de la planification dans l'éducation un guide sur la participation de la société civile aux activités et processus liés au plan sectoriel national de l'éducation](#)

[Note sur l'échange des apprentissages Réflexions sur la participation du Fonds de la société civile pour l'éducation dans les groupes locaux de planification du secteur de l'éducation](#)

[Évaluation du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation à l'engagement de la société civile. Rapport final](#)

[Partage de connaissances et d'innovations \(KIX\)](#)

SOCIÉTÉ CIVILE

Travailler ensemble pour
un partenariat efficace

